Saint-Chamant

Bulletin Municipal n°14

Le Mot du Maire

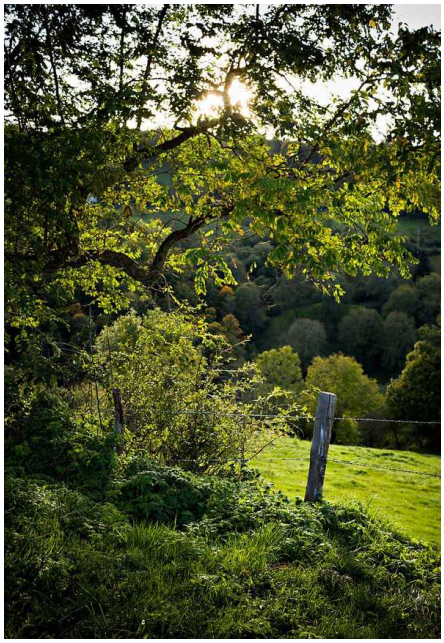

2014 s'en va, laissant derrière elle l'engagement de changements profonds, dont l'organisation territoriale, que nous verrons se mettre en place progressivement dès 2015.
Nouveaux cantons, nouvelles régions : quelles compétences, quels moyens d'actions? Nous nous engageons dans de nouveaux fonctionnements.

Plus près de nous, cette nouvelle année doit nous conduire à intensifier notre réflexion sur la place, le rôle, la force de notre intercommunalité : le Pays de Salers. Notre commune, comme toutes celles de ce territoire, a besoin d'actions collectives, de mutualisation, de solidarité… pour affronter l'avenir.

Construire et mettre en œuvre un Projet de Territoire donnant des orientations fortes, des objectifs et des actions partagés, tel doit être le fil conducteur de notre motivation d'élus. Nous trouverons ainsi le moyen de mettre en cohérence les actions locales, de les porter solidairement et d'en bénéficier collectivement.

Enfin, je voulais également ici, avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal, vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015.

Jean-Marie Fabre

Décembre 2014

La vie municipale

Les projets en cours et à venir

TERRAIN de SPORT et VESTIAIRES

Comme annoncé il y a quelques mois, le terrain de sport du Pêcher a été mis à disposition du Club de Rugby de Saint-Cernin pour l'entraînement de l'École de Rugby, des jeunes, mais également pour le déroulement de certains matchs officiels. C'est un vrai plaisir de retrouver un peu d'activité autour de la pelouse certains samedis après-midi.
Une convention a été signée avec le Racing Club de Saint-Cernin pour une durée de 3 ans renouvelables.
Les douches hors service (par manque d'usage) ont été réparées et le terrain a été remis aux normes (déplacement d'une partie de la main courante et reprise de l'éclairage).
L'humidité ayant fait des dégâts, les vestiaires sont en cours de rénovation, notamment par une équipe de retraités bénévoles du RCSC.

ASSAINISSEMENT du BOURG

Cet été, l'ensemble des habitants de la commune ont été invités à visiter la toute nouvelle station d'épuration du Bourg, afin de faire le tour de la « mécanique » de l'ouvrage. Ce dispositif ainsi que les travaux de restructuration d'une partie des réseaux auront représenté un investissement important pour la commune puisque les nouvelles constructions étaient conditionnées à la mise aux normes de l'assainissement.
Le coût total de l'opération sera présenté dans le prochain bulletin, une fois tous les versements de subventions obtenus.
Il est par ailleurs important de rappeler que le bon fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées et son maintien en bon état, dépendent non seulement d'un entretien assidu mais aussi du comportement exemplaire et responsable de chacun : Le principe d'une station plantée de roseaux, c'est principalement l'épuration des matières organiques. Il faut donc veiller à ne pas abuser des produits détergents et autres produits chimiques, industriels ou pharmaceutiques dont les molécules ne sont pas toutes éliminées. C'est la pérennité de l'ouvrage et la qualité des eaux rejetées dans la Bertrande qui sont en jeu.
Pour un fonctionnement optimal, il est aussi important de veiller à éliminer un maximum d'eaux claires parasites. Aussi, après une petite intervention sur le réseau à l'arrivée de la route d'Auzeral, des mesures de débit en période de hautes eaux sont prévues afin de vérifier si des travaux complémentaires (au Chapitre par exemple) sont nécessaires.

RÉGULATEUR CHAUFFAGE à L'ÉCOLE

Au cours du précédant mandat, pour faire des économies d'énergie, nous avions isolé les planchers du rez de chaussée du bâtiment de l'école. Toujours dans ce même objectif, un programmateur de chauffage a été installé. Ainsi, lorsque les locaux sont vides, le chauffage se met en veille.
Cet investissement est de 1641 € HT. Il devrait être vite amorti par les économies d'électricité induites.

COUPES de BOIS

Les ventes de bois sur cette année 2014 auront rapportés 3200 €. Ils seront réinvestis dans les prochains travaux d'aménagement forestier, pour permettre l'exploitation d'autres communs.

Travaux à venir

MISE en CONFORMITÉ INCENDIE de L'AUBERGE

La réglementation oblige la mise en sécurité incendie des établissements recevant du public. Après visite de la commission départementale de sécurité présidée par le sous-préfet, nous avons reçu toutes les prescriptions pour mettre l'établissement aux normes. La commune étant propriétaire des lieux, les travaux sont à sa charge.
Le coût de ces derniers est estimé à 11 000 €HT.
Les demandes de subventions correspondantes sont en cours.

RÉNOVATION de LOGEMENT COMMUNAL

Un des logements du bâtiment de la mairie (rez de chaussée, arrière) nécessite d'importants travaux de rénovation. La réalisation de plans et de descriptifs de travaux pour la consultation des entreprises ont été finalisés courant décembre. Les demandes de subventions vont partir prochainement.
La réalisation de ces travaux pourrait se faire courant 2015 ou début 2016, en fonction des attributions de subventions.

ENTRETIEN TOITURE du BÂTIMENT des ÉCOLES

La toiture du bâtiment des écoles présente, sur certaines parties, quelques faiblesses. Compte tenu de la surface totale du bâtiment, il s'agira de travailler par priorités. Dans un premier temps, les gouttières présentant de très nombreuses fuites seront remplacées. Par mesure de sécurité, les pares-neiges seront également changés.
Pour le reste, il sera fait appel à un professionnel pour estimer les travaux nécessaires et la possibilité de leur échelonnage dans le temps.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ÉLECTRIFICATION

Comme de très nombreuses communes du département, nous avons été informé par le syndicat départemental d'énergies qui assure la maintenance de notre Éclairage Public, que les lampes à vapeurs de mercure qui équipent 43 de nos lampadaires ne seront plus disponible à l'achat courant 2015.
Nous avons donc adhéré au programme départemental pluriannuel de rénovation du parc de lampe qui a été établi pour remplacer le matériel obsolète (35 % des points lumineux du département sont concernés).
Comme évoqué il y a quelques bulletins d'ici, nous profiterons de cette occasion pour travailler avec le syndicat d'énergie sur une analyse de nos contrats et les possibilités d'optimiser l'éclairage publique.
Par ailleurs des projets de travaux d'enfouissements de réseau prévus il y a quelques années seront réétudiés.

Tarifs des services en 2015

Assainissement : forfait 46 € par compteur plus 0,90 € le m^3
Cantine : 3,05 € par élève, 7,10 € par pers. pour les enseignants.
Garderie : forfait de 1,45 € pour le matin et 1,45 € pour le soir, par enfant.
Location salle polyvalente : 80 € pour les habitants de la commune, 130 € extérieurs – caution 153 €
Photocopies à la mairie : Noir et Blanc : 0,20 € - Couleur : 0,40 €. Tarifs pour le recto seul – format A4

État civil

Nouveaux arrivants : Mme GOTTY et M. MAURIAC, gardiens au château.
Mme et M. GRANOUILLAC, au Bourg.

Naissances : Maëline, fille de Cécile BESSONIE et Christophe BORNE, le 17 février 2014
Gabriel, fils de Fabienne AUBERT et Jérôme JUILLARD, le 10 août 2014,
Élise, fille d'Aurélie RONFAUT et Nicolas PELLAT, le 7 octobre 2014.

La vie de l'École

Quoi de neuf depuis la rentrée ?

- ✔ Les effectifs sont encore stables pour cette année, ainsi notre école accueillait 39 enfants le jour de la rentrée.
- ✔ La nouvelle maîtresse des tous petits : Émilie LAVERRIERE qui est présente à l'école tous les matins.
- ✔ Toujours fidèles au poste : Anne-Catherine MANRY et Delphine MONTEIL, Yolande BOULAY et Jeanne-Laure PESCHAUD DU RIEU ;
- ✔ Compte tenu des heures supplémentaires engendrées pour l'ATSEM par les nouveaux rythmes scolaires, nous avons fait appel à Valérie CHASSAGNE qui assure dorénavant la garderie du soir. Elle interviendra également ponctuellement sur les TAP du jeudi après midi (en cas d'absence non prévue d'un des intervenants, ou en complément pour accompagner les plus petits tant que besoin)
- ✔ Marie-Pierre VIDAL effectuera des remplacements « au pied levé » de Yolande, Jeanne-Laure ou Valérie.
- ✔ Le bureau de l'association des parents d'élève a été renouvelé :
  Président : Fabrice MARIVIN ; Trésorier : Stéphane POIRIER ; Secrétaire : Céline CHAOUCHE

Activités Périscolaires (TAP) et Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Il y a quelques mois, nous évoquions le passage à la semaine de 4 jours et demi. Même si nous pensons que cette réforme présente sur la forme de nombreux inconvénients pour les écoles rurales, nous nous sommes attachés à faire au mieux pour que nos enfants aient les mêmes chances qu'en ville.

Ainsi depuis, le mois de septembre les enfants ont école tous les mercredis matin tout en gardant le même nombre d'heures de cours qu'avant. Les TAP (activités périscolaires) ont été regroupées sur 2 heures le jeudi après-midi, de 14h30 à 16h30.
Après un premier trimestre animé par l'association l'Antre des Cascades, qui a travaillé sur le développement de l'imaginaire des enfants, en janvier, nous allons repartir avec de nouvelles activités : Danse Zumba, Découverte de l'Anglais, Atelier création tissu. Courant Mars, avec le retour des beaux jours (croisons les doigts) s'y rajoutera un atelier mon jardin, mon environnement, et après les vacances de Pâques : Découverte de l'Occitan et Découverte du Rugby.

C'est dans ce cadre, et dans le but d'obtenir d'éventuels financements complémentaires, que nous avons travaillé à la rédaction d'une projet éducatif territorial. Notre dossier a été retenu par les services de l'État, le Conseil Général et la CAF. Ainsi nous faisons partie des 11 premières communes ayant signé un tel projet dans le Cantal. Espérons que ce travail, dont l'objectif sur le moyen terme met en avant la coordination et le partage entre les écoles et collectivités de la communauté de communes du Pays de Salers aboutira.

du côté des associations...

Merci à tous !!!

Photos : Julien Vidalenc - « La Montagne »

Vie de votre bulletin : Si les associations ont des photos, pour animer un peu la rubrique « *ce qui s'est passé...*», elles sont les bienvenues... Idem pour les dates à retenir pour le calendrier des manifestations...

▪ Programme, jusqu'au prochain bulletin...

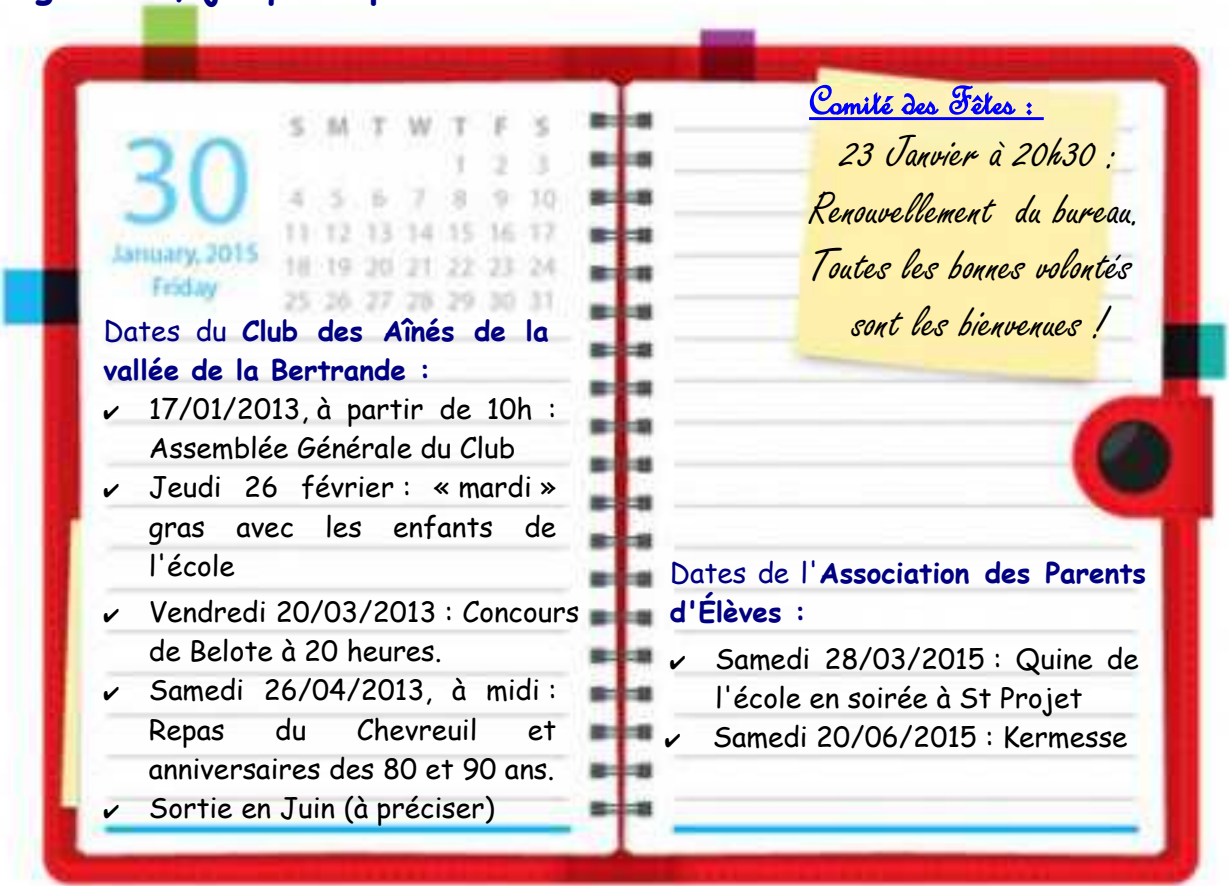

Infos pratiques

▪ Déchèteries

Vous aurez tous noté l'ouverture récente de 2 nouvelles déchèteries sur notre secteur :d'une part à Saint-Cernin sur la RD922, d'autre part dans la zone d'activités 360° des 4 routes de Salers. Chaque habitant (particulier) de la communauté de communes du Pays de Salers peut accéder gratuitement à ce service (dans la limite de 3m^3/semaine). Seuls sont interdits les pneus, l'amiante et le fibrociment, ainsi que les ordures ménagères (puisque collectées dans chaque village toutes les semaines).

Nous vous encourageons à utiliser ces déchèteries qui permettront de limiter le poids de nos ordures ménagères, et donc de faire des économies. Pour mémoire, nos poubelles quotidiennes nous coûtent 107 euros la tonne.

Ces déchèteries accueillent aussi les déchets verts (tontes de pelouse, etc.). Aussi, face d'une part, aux incivilités récurrentes au dépôt communal du Bour Noir (dépôts de gravas, clôture cassée, etc), et d'autre part contre tenu que le site arrive à saturation et qu'il n'est pas réglementaire (donc seulement toléré), nous envisageons sa fermeture prochaine.

▪ Bulletin météo - Année 2014 à Saint-Chamant

En terme de pluviométrie, l'année 2014 se situe dans les normales avec près de 1400 mm de précipitation pour l'année à Saint-Chamant. Le mois de juin a été le plus sec avec seulement 45 mm contre plus de 220 mm en novembre mais aussi 190 mm en juillet.

Sur le plan des températures on notera que l'année 2014 a été globalement douce, voire très douce. Il semble d'ailleurs qu'à l'échelle nationale et mondiale cette année soit la plus chaude depuis l'existence des relevés (fin du 19ème siècle)… Le réchauffement n'est peut être pas une légende…

D'ailleurs en 2014, il n' y a eu que quelques jours de neige au dessus de 850/900 m sur notre commune.

Pour mémoire, les moyennes cantaliennes font état d'environ 50 jours de neige au sol en moyenne par hiver vers 1000 m d'altitude et plus de 80 jours au-dessus de 1200 m … en 2014 nous en sommes très loin !

Plan du Lotissement

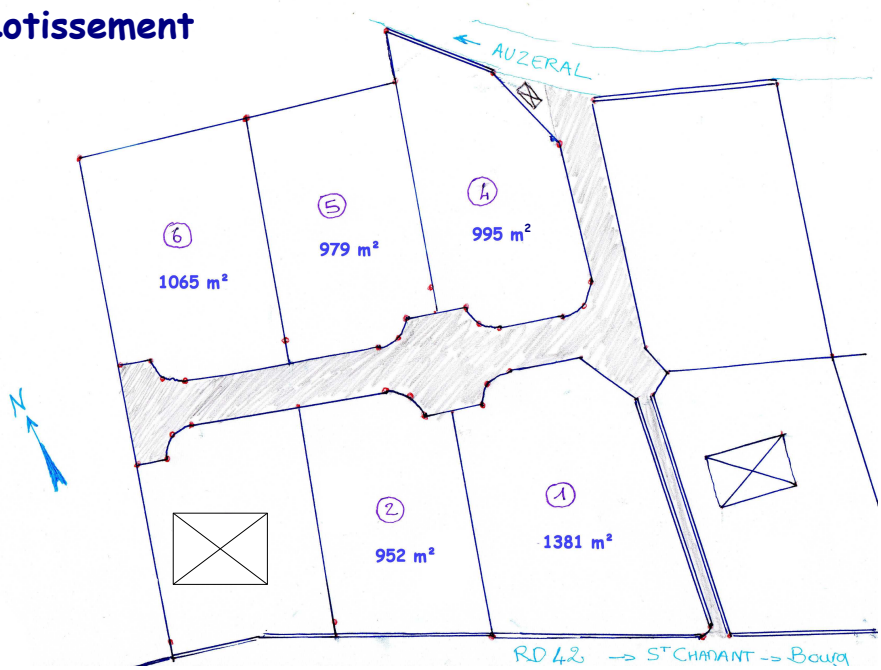

Merci à nos annonceurs,
acteurs de la vie locale

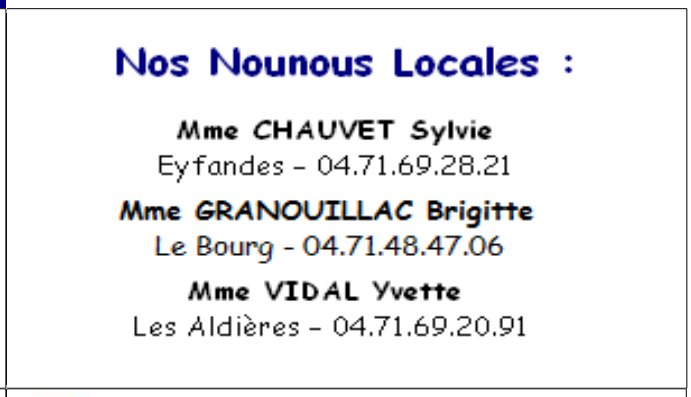

AUBERGE DES VOLCANS
HOTEL - RESTAURANT
Corinne & José GÉRALDES
Le Bourg
15140 ST CHAMANT
Tél. 04 71 69 40 46
Fax 04 71 69 26 34

VivaL
Viva la vie Chez Monique Viva la vie
Le Bourg - St Chamant
Tél : 04.71.69.25.59

Chambres et table d'hôtes,
Philippe et Sylvie MERCIER
Hameau d'Autrières
15140 SAINT-CHAMANT
04 71 47 67 32
06 84 67 58 86

La Buissonnière
Chambres d'hôtes
Joëlle Grellier
Le bourg
15140 SAINT CHAMANT
04 71 69 25 33
06 68 70 02 77
joelle.grellier@wanadoo.fr
www.fleursdesoleil.fr/crans-maisons/15-grellier.htm

S.A.R.L. BATISAP
Gérant : J. F. BETAILLE
PLÂTRERIE PEINTURE
DÉCORATION ISOLATION
RAVALEMENT DE FAÇADES
REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS
CHEMIN DE COISSY - 15000 AURILLAC
TÉL./FAX 04 71 62 76 43 - batisap15000@orange.fr

GARAGE ALAIN CHAUVET
Véhicules occasions
VL - 4x4 - Utilitaires
Mécanique
Tôlerie
Peinture
LES ALDIÈRES
15140 Saint-Chamant
04 71 69 28 80
Fax 04 71 69 28 21

GAEC DE CONCHES
Evelyne et Eric LAFON
Fabrication de fromages AOP
Éleveurs Montbéliardes
Vente de génisses
Tél./Fax : 04 71 69 27 42 - Mobile : 06 70 51 67 41
lafon.eric15@orange.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHRISTOPHE VIDAL
Le Champ de l'Hôpital
15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT
Tél./Fax : 04 71 69 26 51
Portable : 06 76 38 67 05

Ets GARCELON Raymond
TRAVAUX PUBLICS
MAÇONNERIE
15140 SAINT-MARTIN-VALMEROUX
Tél. : 04 71 69 26 31 - Fax : 04 71 69 44 17
SIRET 318 279 084 00019

Boucherie - Charcuterie
Salaisons - Traiteur
La saucisse Cantalouse
Christian LAJARRIGE
15130 SAINT-ILLIDE
04 71 49 70 68
15310 SAINT-CERNIN
06 82 48 09 82
A St Chamant les mercredis et vendredis

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur le voie publique